



Le bloc note complète le site internet de la circonscription, sur lequel vous pouvez retrouver les documents et d'autres informations.

<http://saint-claude.circo39.ac-besancon.fr>

Certaines informations réservées aux équipes enseignantes sont protégées par un mot de passe : **dir39200**

## SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	1
Au BO, sur Éduscol,.....	2
• Ouverture de la plateforme « Cap école inclusive ».....	2
• Ressources évaluation CP et CE1.....	3
Direction.....	3
• Constat de rentrée dans les écoles publiques.....	3
• Elections des délégués de parents d'élèves.....	4
• EDUCONNECT.....	4
• Sécurité.....	5
• École inclusive : cellule d'écoute.....	5
• Récapitulatif des entretiens entre AESH, famille et enseignants.....	5
• Service civique : lancement de la campagne de recrutement.....	5
• Enquête langues vivantes.....	6
Informations enseignants.....	6
• Informations de la fraternelle.....	6
• Déploiement du dispositif « Mallette des parents ».....	6
• Plan Académique de formation « relations internationales ».....	7
• Protection des élèves, droit à l'image, droits d'auteur, charte numérique, hébergement des blogs d'école.....	7
• Rappel concernant les agréments des accompagnateurs bénévoles.....	7
Projets.....	8
• Opération "Levez les yeux".....	8
• Appel à participation au dispositif « Tandems Solidaires » 2019-2020.....	8
• Calendrier des événements LVE.....	8
• 26 <sup>e</sup> édition de la campagne "Mets tes baskets et bats la maladie".....	9

• Parlement des enfants 2019/2020 .....	9
• Courrier de la Fédération française pour le don de sang bénévole. ....	9
Concours .....	9
• Petits artistes de la mémoire .....	9
• Concours AMOPA 2019-2020 .....	9
Sur le site Internet de la circonscription .....	10
Agenda de la circonscription, Aide mémoire.....	10

*Au BO, sur Éduscol,*

➡ **Ouverture de la plateforme « Cap école inclusive »**

Afin de scolariser les élèves en situation de handicap dans les meilleures conditions, le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et Réseau Canopé proposent pour la rentrée scolaire 2019 **Cap école inclusive**, une plateforme d'accompagnement, de ressources pédagogiques et d'appui à la formation pour les professeurs de tous les niveaux et de toutes les disciplines, ainsi que pour les accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) : [reseau-canope.fr/cap-ecole-inclusive](http://reseau-canope.fr/cap-ecole-inclusive)

▶ **Des outils clé en main pour la classe**

En accès réservé, la plateforme met à disposition des professeurs des outils clé en main pour repérer les besoins des élèves en situation de handicap :

- Une grille d'observation à compléter en ligne ou à télécharger pour identifier les besoins des élèves ;
- Des fiches pédagogiques pour adapter son enseignement ;
- Une carte interactive pour trouver les personnes-ressources par département.

Ces outils ont été réalisés en associant l'expertise de professeurs (plus de 70 au total), mais aussi d'inspecteurs de l'Éducation nationale, de chercheurs du Conseil scientifique de l'Éducation nationale et de spécialistes du secteur médicosocial. Ainsi ces ressources, toutes expertisées, validées et reconnues, sont adaptées aux besoins des élèves et aux pratiques de classe.

▶ **Des ressources audiovisuelles pour s'informer et se former**

Ces ressources accompagnent le développement professionnel des professeurs. Elles ont vocation à informer et accompagner les professeurs pour scolariser dans les meilleures conditions les élèves en situation de handicap. Il s'agit :



- De vidéos d'animation pour comprendre ce que ressent l'élève ;
- De podcasts pour enrichir sa pratique pédagogique et bénéficier des conseils de ses pairs ;
- D'interviews d'experts pour s'informer et se former.

« Cap école inclusive », plateforme évolutive, sera amenée à s'enrichir de contenus pour répondre aux besoins et aux attentes de la communauté éducative.

[# SOMMAIRE](#)

## ➡ Ressources évaluation CP et CE1

Des ressources et supports concernant les évaluations au CP et au CE1 ont été mis en ligne sur Eduscol. Ces documents sont accessibles en suivant les liens ci-dessous :

-  [évaluation au CP](#)
-  [évaluation au CE1](#)

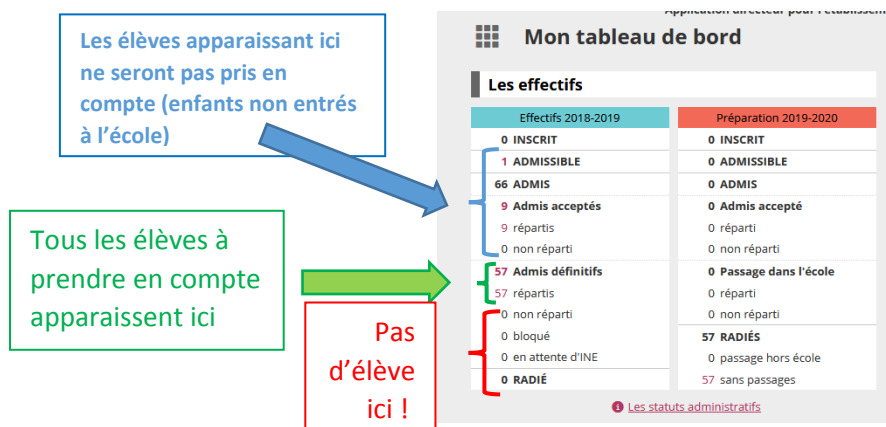
Les évaluations nationales se dérouleront du 16 au 27 septembre 2019. Le portail de saisie des réponses sera ouvert dès la première semaine de passation des épreuves et jusqu'au vendredi 11 octobre 2019. Il n'est pas nécessaire de procéder à une correction préalable.

[# SOMMAIRE](#)

## Direction

## ➡ Constat de rentrée dans les écoles publiques

Cette année, la date d'observation du constat de rentrée est fixée au 19/09/2019. La date limite de validation est fixée au 23/09/2019. **Nous recommandons aux directeurs de s'assurer que leur base est bien à jour au plus tard le 13/09/2019 ; tous les élèves de l'école doivent être « admis définitifs » ; répartis et avoir un INE.** Concernant les TPS, seuls les élèves effectivement présents dès la rentrée devront être admis définitifs pour être pris en compte.



Les élèves apparaissant ici ne seront pas pris en compte (enfants non entrés à l'école)





Tous les élèves à prendre en compte apparaissent ici

Pas d'élève ici !

Mon tableau de bord	
Les effectifs	
Effectifs 2018-2019	Préparation 2019-2020
0 INSCRIT	0 INSCRIT
1 ADMISSIBLE	0 ADMISSIBLE
66 ADMIS	0 ADMIS
9 Admis acceptés	0 Admis accepté
9 répartis	0 réparti
0 non réparti	0 non réparti
57 Admis définitifs	0 Passage dans l'école
57 répartis	0 réparti
0 non réparti	0 non réparti
0 bloqué	57 RADIÉS
0 en attente d'INE	0 passage hors école
0 RADIÉ	57 sans passages

Les statuts administratifs

Les documents ci-dessous précisent la gestion des élèves bénéficiant du dispositif « Ulis Ecole » ; ainsi que celle des classes de CP/CE1 dédoublés. Le suivi scrupuleux de ces recommandations est indispensable pour garantir la justesse du constat. Pour toute difficulté, vous pouvez solliciter l'ERUN, Olivier JEANTET

-  [Circulaire constat rentrée 2019](#)
-  [Annexe 1 : réalisation du constat](#)
-  [Annexe 2 : élèves bénéficiant du dispositif ULIS-école](#)
-  [Annexe 3 : classes dédoublées dans Onde](#)

[# SOMMAIRE](#)

## Elections des délégués de parents d'élèves

Les élections des représentant de parents d'élèves aux conseils des écoles se tiendront le vendredi 11 octobre 2019. Le site [education.gouv.fr](http://education.gouv.fr) propose un dossier sur [les acteurs du système éducatif : les parents d'élèves](#). Les modalités de ces élections sont précisées dans [la note de service n° 2019-099 du 05/07/2019](#) parue au BO n° 28 du 11/07/2019.

- ▶ Le décret n° 2019-918 du 30 août 2019 publié au JORF le 01/09/2019 prévoit l'allongement à un mois du délai de convocation maximal du premier conseil d'école pour sa première séance suite aux élections (modification du douzième alinéa de l'article D. 411-1 du code de l'éducation).
- ▶ Introduction de la possibilité de vote exclusivement par correspondance sur décision du directeur d'école, après consultation du conseil d'école (article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 13 mai 1985) ;
- ▶ Transfert au directeur d'école de la compétence d'organiser le tirage au sort de désignation des parents d'élèves volontaires dans le cas où aucun représentant des parents n'a été élu ou si leur nombre est inférieur au nombre de sièges à pourvoir, compétence détenue actuellement par l'inspecteur de l'éducation nationale en charge de la circonscription du premier degré (article 4 de l'arrêté du 13 mai 1985).

La saisie des résultats, comme les années précédentes, sera effectuée par vos soins dans l'application ECECA entre le 11 et le 14 octobre 2019 inclus.

**Le procès-verbal et la liste des parents élus sont à signer par le directeur et les membres présents** lors du dépouillement et à transmettre à l'inspection de Saint-Claude au plus tard le lendemain des élections. Les noms des titulaires doivent apparaître en premier, suivis des suppléants éventuels.



### Organisation des élections

Réunion préalable à l'élection	Quinze jours après la rentrée scolaire	
Etablissement de la liste électorale	20 jours avant l'élection	Vendredi 20 septembre 2019 minuit
Date de dépôt des candidatures	10 jours francs avant la date du scrutin	Lundi 30 septembre 2019 minuit
Date limite pour remplacer un candidat qui se serait désisté	8 jours francs avant l'ouverture du scrutin	Mercredi 2 octobre 2018 minuit
Date limite de la remise ou l'envoi du matériel de vote aux parents	6 jours avant la date du scrutin	Vendredi 4 octobre 2018 minuit
Scrutin		Vendredi 11 octobre 2018
Tirage au sort 1 <sup>er</sup> degré	5 jours à compter de la proclamation des résultats	
Contestation sur la validité des opérations électorales	1 <sup>er</sup> degré : 5 jours à compter de la proclamation des résultats	

[# SOMMAIRE](#)

## EDUCONNECT

Vous trouverez ci-dessous des informations utiles à l'accompagnement des familles qui accèdent aux services numériques (ENT ou LSU) via *Educonnect* :

-  [Flyer Création de compte élémentaire.pdf](#)
-  [Infographie educonnect](#)

[Une page de référence sur Educonnect](#) est publiée sur le site [education.gouv.fr](http://education.gouv.fr) .

[# SOMMAIRE](#)

## → Sécurité



Vous trouverez ci-dessous un courrier de M. le DASEN relatif aux consignes de transmission du tableau hebdomadaire des sorties scolaires. Elles doivent toujours être déclarées avant le mercredi pour la semaine suivante. Vous devez absolument utiliser le [tableau fourni cette année](#) téléchargeable en suivant le lien ci-dessous **et l'adresser au secrétariat.**

**Afin de faciliter le traitement hebdomadaire, le tableau doit être renseigné sans modification, avec une sortie par ligne. Toutes les colonnes doivent être renseignées**

 [Courrier de M. le DASEN](#)

 [Tableau 1er degré](#)

[# SOMMAIRE](#)

## → École inclusive : cellule d'écoute

Une cellule d'accueil et d'écoute destinée aux parents et responsables légaux des élèves en situation de handicap est mise en place à la DSDEN du Jura à compter du 26 août 2019.

Les responsables légaux peuvent contacter le service d'écoute et de conseil du département :

Tél. : 03 84 87 27 48

[# SOMMAIRE](#)

## → Récapitulatif des entretiens entre AESH, familles et enseignants

Dans le cadre de l'École inclusive, la circulaire de rentrée 2019 parue au BO n°23 du 6 juin 2019, précise la mise en place d'un entretien entre la famille de l'élève en situation de handicap, l'enseignant de la classe et l'AESH "avant les congés d'automne. Ce dialogue sera un élément de l'évaluation des besoins particuliers des élèves." Vous trouverez ci-dessous un lien vers un tableau récapitulatif.

 [Tableau à télécharger](#)

[SOMMAIRE](#)

## → Service civique : lancement de la campagne de recrutement

Si besoin, vous retrouverez ci-dessous les documents concernant la campagne de recrutement de volontaires dans les écoles pour l'année scolaire 2019-2020

 [le courrier rectoral en date du 28 mai 2019](#)

 [la fiche type offre de mission](#)

 [L'annexe 1 comportant les fiches des missions,](#)

 [Des renseignements concernant les formations.](#)

[SOMMAIRE](#)

## Enquête langues vivantes

Vous trouverez ci-dessous les liens vers l'enquête LVE à la rentrée (sous deux formats). Cette année, elle met l'accent sur l'enseignement de l'allemand et la diversité linguistique.

Vous voudrez bien la retourner au secrétariat avant le **4/10/2019**.

 [Enquête langues vivantes \(format ods\)](#)

 [Enquête langues vivantes \(format xls\)](#)

[SOMMAIRE](#)

---

---

## *Informations enseignants*

### Informations de la fraternelle

Deux dossiers pédagogiques utilisant les archives de La Fraternelle sont disponibles en ligne et proposent des pistes de travail à destination des élèves de CM2 sur le thème du programme d'histoire "L'âge industriel en France".

Les collègues intéressés peuvent les télécharger sur le site de La Fraternelle :

 <https://www.maisondupeuple.fr/programmation-scolaire/ressources-pedagogiques/>

La fraternelle vous convie à la Maison du Peuple **le vendredi 13 septembre à 17h15** afin de vous présenter son offre pédagogique pour l'année scolaire 2019-2020.

À cette occasion, Sandra et Lorraine vous feront découvrir l'espace arts plastiques et l'imprimerie ainsi que les réalisations faites par des élèves l'an dernier.

À l'issue de ce temps d'échange, un livret pédagogique vous sera remis et ceux qui le souhaitent pourront assister à la soirée d'ouverture de la saison culturelle à partir de 18h30 au café de la Maison du Peuple (à 21h Sonore Boréale théâtre musical et table de percussion de Sylvain Lemêtre / tout public dès 8 ans, entrée 10/8/5€).

[SOMMAIRE](#)

---

---

### Déploiement du dispositif « Mallette des parents »

Dans la [note n° 2019-0140 du 23 juillet 2019](#) relative au déploiement du dispositif « Mallette des parents », il est précisé que :

- ▶ le site [mallettedesparents.education.gouv.fr](http://mallettedesparents.education.gouv.fr) doit être présenté à tous les parents de préférence au 1er trimestre. Ce site offre deux espaces : l'un destiné aux familles et l'autre à destination des professionnels de l'éducation.
- ▶ Les réunions parents-professeurs s'organiseront selon des thématiques qui favorisent la co-éducation (sommeil, usages des écrans...). Pour cela, le site [mallettedesparents.education.gouv.fr](http://mallettedesparents.education.gouv.fr) met à disposition des ressources afin de préparer ces rencontres.

[Mme Christine LEMESRE](#), chargée de mission « pilotage, relations école/famille, innovation » est référente départementale "Mallette des parents". Elle se tient à votre disposition pour vous accompagner sur ce dossier.

[# SOMMAIRE](#)

## ➡ Plan Académique de formation « relations internationales »

La Délégation Académique aux Relations Européennes Internationales et à la Coopération souhaite attirer votre attention sur différentes formations proposées au PAF.


Vous trouverez en pièce jointe un courrier de Madame Lanaud Lecomte, un descriptif des formations proposées ainsi que l'appel à participations et le règlement des Tandems Solidaires.

L'ensemble des dispositifs proposés permet de créer une véritable dynamique d'ouverture européenne et internationale au sein d'une école, d'un établissement, d'un réseau, au service de la réussite de tous les élèves et au bénéfice de l'ensemble des acteurs.

 [Courrier PAF](#)

 [PAF : recueil de projet tout public](#)

 [Règlement Tandems solidaires 2019/2020](#)

 [Appel à participation – Dispositif d'éducation à la citoyenneté mondiale « Tandems Solidaires » 2019-2020](#)

[# SOMMAIRE](#)

---

## ➡ Protection des élèves, droit à l'image, droits d'auteur, charte numérique, hébergement des blogs d'école.

L'entrée en vigueur du règlement général sur la protection des données (RGPD) depuis mai 2018, permet d'étendre et de renforcer les droits de tous les citoyens. Veiller à son respect est donc l'affaire de tous. Afin de permettre à chaque école d'être en conformité avec la législation, nous vous renvoyons aux [documents départementaux consacrés aux aspects légaux des usages du numérique](#) : protection des données des élèves, droits d'auteur et à l'image, charte de bon usage des outils numériques, hébergement des blogs d'école. N'hésitez pas à contacter Olivier Jeantet pour vous aider dans la mise en œuvre de ces consignes. Concernant le traitement, la circulation et la sécurisation des données personnelles collectées (par exemple : nom, login, appréciation, dossier scolaire, adresse de courriel, résultats d'un exercice, photo...), il conviendra désormais de signaler systématiquement par mail, à l'ERUN de la circonscription, toute mise en œuvre dans votre classe de services en ligne utilisant des données personnelles des élèves (ENT, plateformes collaboratives, outils de gestion et de préparation de classe ...) afin que nous puissions vous aider à vérifier sa conformité au RGPD et déclarer, pour information, son utilisation à la DSDEN, le directeur académique étant responsable du traitement des données des élèves du département.

[# SOMMAIRE](#)

---

## ➡ Rappel concernant les agréments des accompagnateurs bénévoles

- ▶ Natation : nous vous demandons de communiquer aux familles le tableau avec toutes les dates des réunions d'agrément ; **il ne sera pas possible d'organiser d'autres sessions**. Il est indispensable d'anticiper les besoins d'accompagnateurs agréés pour les séjours et cycles de toute l'année.
- ▶ Activités de roue (test à vélo) : les directeurs sont invités à faire remonter les besoins pour l'année scolaire avant le 20/09/2019 à Patricia. Dates et lieux seront définis en fonction des besoins.
- ▶ Ski de fond : les dates seront communiquées ultérieurement.

 [Calendrier des réunions d'agrément natation](#)

[# SOMMAIRE](#)

---

## Projets

### ➡ Opération "Levez les yeux »

Le ministère de l'éducation nationale et le ministère de la culture lancent conjointement la première édition de l'opération « levez les yeux : le patrimoine en met plein la vue », visant à favoriser l'éducation au patrimoine et à l'architecture (cf. Note en annexe).

Les enseignant(e)s sont appelé(e)s à se mobiliser pour mener une action de sensibilisation de leurs élèves à la beauté de leur patrimoine **le vendredi 20 septembre, veille des journées nationales du patrimoine**.

Ils peuvent prendre contact avec le service éducatif du musée le plus proche, ou éventuellement prendre contact avec le CAUE 39 - 151 rue Regard. - 39000 LONS LE SAUNIER (03.84.24.30.26) pour s'adjoindre les compétences d'un intervenant présentant aux élèves un monument public ou privé local. L'opération pourra se poursuivre jusqu'à la journée nationale de l'architecture (18 octobre 2019).

Les enseignant(e)s veilleront à informer le conseiller pédagogique de circonscription en charge du dossier arts et culture de toute initiative ou projet pédagogique, même modeste, conduit dans leurs écoles (retour d'informations attendu au plus tard le 19 septembre).

 [Lancement Opération Levez les Yeux](#)

[# SOMMAIRE](#)

### ➡ Appel à participation au dispositif « Tandems Solidaires » 2019-2020.

L'académie de Besançon co-anime, en partenariat avec le réseau Bourgogne-Franche-Comté International, le dispositif des Tandems Solidaires. Ce dernier permet à des élèves de primaire, collège ou lycée, de participer activement à un projet d'éducation à la citoyenneté mondiale aux côtés d'une association du territoire qui œuvre dans ce domaine.

En cohérence avec les directives de l'Éducation Nationale portant sur l'Éducation au Développement Durable (EDD) et la mise en place des parcours citoyens, le réseau Bourgogne-Franche-Comté International et l'académie de Besançon accompagnent, les établissements scolaires, tout au long de l'année scolaire dans la mise en place de ce partenariat, la conception et la mise en œuvre du projet pédagogique et sa valorisation.

Dans le cadre de ce dispositif, un accompagnement financier est prévu pour les établissements afin de faciliter la mise en œuvre des actions.

 [Appel à participation au dispositif Tandems Solidaires 2019-2020](#)


 [Appel à participation conjoint](#)

 [Règlement tandems solidaires](#)

[# SOMMAIRE](#)

### ➡ Calendrier des évènements LVE

Vous trouverez ci-dessous le calendrier concernant les rendez-vous LVE de cette année.

 [Calendrier langues vivantes](#)

[# SOMMAIRE](#)



## 26<sup>e</sup> édition de la campagne "Mets tes baskets et bats la maladie"

Vous trouverez ci-dessous le dossier de présentation de cette action éducative pour cette année scolaire. Le premier temps de la réflexion, la dictée d'ELA aura lieu le lundi 14 octobre 2019. Le temps de l'action du 14 au 19 octobre est indépendant de la dictée. Les inscriptions sont indépendantes.

 [Dossier de présentation « Mets tes baskets et bats la maladie 2019 2020 »](#)

Vous pouvez aussi consulter le site de l'association : <https://ela-asso.com/>

[# SOMMAIRE](#)

---

## Parlement des enfants 2019/2020

"Le Parlement des enfants" est une opération annuelle menée avec l'Assemblée nationale qui propose à des élèves de classes de CM2 de rédiger une proposition de loi avec leur enseignant, sur un thème donné.

 [Davantage d'informations sur Eduscol](#)

[# SOMMAIRE](#)

---

## Courrier de la Fédération française pour le don de sang bénévole.

M. le Recteur attire votre attention sur le courrier suivant :

 [Courrier FFDSB](#)

[# SOMMAIRE](#)

---

## Concours

Vous trouverez sur le site de la circonscription les informations concernant les concours scolaires suivants :

 [Petits artistes de la mémoire](#)

 [Concours AMOPA 2019-2020](#)





[# SOMMAIRE](#)

---

## Sur le site Internet de la circonscription

Les documents sont publiés sur le site internet de la circonscription <http://saint-claude.circo39.ac-besancon.fr> ; notamment dans l'espace direction. Le mot de passe à saisir est **dir39200**.

Les documents suivants ont été mis à jour pour cette année 2019/2020 :

-  [Instructions de scolarité \(dossier accident scolaire, absentéisme, signalement...\)](#)
-  [Agrément des intervenants dans le cadre des PACI](#)
-  [Fiche de déclaration des sorties scolaires](#)
-  [Demande d'autorisation d'absence](#)

[# SOMMAIRE](#)

## Agenda de la circonscription, Aide mémoire

### Réunion des directeurs le 17 septembre à 17h30 au musée de l'Abbaye, Saint-Claude

Les dates des prochaines commissions de liaison, conseils école-collège... sont consultables sur l'agenda du site de la circonscription :

<http://saint-claude.circo39.ac-besancon.fr/>

Pour rappel, la liste des documents de rentrée à retourner au secrétariat :

- ▶ La fiche de [renseignements école](#) pour le **04/09/2019** ;
- ▶ Le [document « rentrée en musique »](#) pour le **06/09/2019**
- ▶ Le [premier document concernant les APC](#) au plus tard pour le **20/09/2019** ;
- ▶ Les [fiches individuelles de renseignements](#) pour le **20/09/2019**
- ▶ pour les personnels qui résident à plus de 30 km de leur résidence administrative, la [demande de dérogation à l'obligation de résidence](#).
- ▶ pour les personnels travaillant à temps partiel ou déchargés, [le tableau des mercredis travaillés ou devant élèves](#) ;
- ▶ le [tableau concernant l'enseignement des langues vivantes](#) pour le **04/10/2019**